



IZAR LOREA

**Euskal Herriko Laborantza Ganbararen aldizkaria,
pour une agriculture paysanne et durable au Pays Basque**

www.ehlgbai.org

EDITO



Laborantzaren desafiak

Euskal Herriko Laborantza Ganbarak burutu duen Climagri ikerketak argiki erakusten du Iparraldeko laborantzak indar ekonomiko handia duela gure lurraldean, enplegu sortzailea dela. Gizartearen galdeari moldatu behar du beti. Horrez gain, Euskal Herriko laborantzak klima aldaketari egokitu beharko du ere. Jokoan denari ahal bezain ongi buru egiteko, ekonomiaren berlokalizatzearen alde lan egiten du Euskal Herriko Laborantza Ganbarak. Batez ere, kontsumitzaileen tokiko ekoizpen anitzaren galdeari erantzutea da biharko desafia.

La ferme basque de demain

Dans le cadre du développement de l'agriculture paysanne, Euskal Herriko Laborantza Ganbara participe activement à une relocalisation de l'économie. Cette orientation est d'autant plus importante que nous allons devoir faire face à des enjeux énergétiques dans l'avenir (fin des énergies fossiles, lutte contre le changement climatique et adaptation à ces changements). Cette relocalisation va de pair avec la diversification des productions. C'est l'une des idées majeures qui est ressortie de l'étude Climagri à laquelle a participé notre association. Elle est une nécessité pour la ferme, pour le territoire et pour sa population.

C'est dans cet esprit qu'Euskal Herriko Laborantza Ganbara encourage et accompagne les paysans dans leurs projets de diversification en agriculture ainsi que l'organisation de certains circuits de consommation. La complémentarité de certaines productions sur les exploitations peut être un atout pour les fermes de petite taille en misant sur des productions à forte valeur-ajoutée.

Il en est de même de la complémentarité entre exploitations dans une logique de valorisation du territoire.

N'oublions pas que tout ce que nous produisons doit être commercialisé et que cela dépend pour beaucoup de l'image véhiculée. Le territoire Pays Basque bénéficie d'une image positive. À nous de l'entretenir, à travers nos différents systèmes de production, pour maintenir la confiance de nos concitoyens, les consommateurs, et répondre à leur demande.

Par ailleurs, le soutien apporté par Euskal Herriko Laborantza Ganbara aux candidats à l'installation dans leurs projets (maraîchage, poules pondeuses et bien d'autres encore) vient répondre en partie à cette nécessaire diversification.

L'un des défis de l'agriculture d'Iparralde sera de répondre à la demande des consommateurs, aujourd'hui de plus en plus forte en produits locaux plus diversifiés.

Francis Poineau

Izar Lorea

Directeur de la publication : Maryse Cachenaout
Rédaction : Euskal Herriko Laborantza Ganbara
64220 Ainhice-Mongelos
laborantza.ganbara@ehlgbai.org
www.ehlgbai.org
Tél. : 05 59 37 18 82
Fax : 05 59 37 32 69
ISSN 2116-5815
Impression : Arizmendi - D. Garazi



Questions réponses relatives aux intempéries



Stabulation inondée dans une ferme en bord de Bidouze

Eurite handiak ezagutu ditu Euskal Herriak, joan den uztailaren 4ean. Holako uholderik ez zen aspaldian izan hemen gaindi. Urak azkarki ateratu dira bereziki Baxe-Nafarroa eta Xiberoko leku frangotan, kalte handiak eraginez, laborantzan partikulazki. Desmasia inportantak izan dira anitz etxaldetan, bereziki erreka bazterrekoetan : alor eta artalde galtzeak, lur erortzeak besteak beste.



Nadia BENESTEAU, nouvelle juriste à Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Arrivée début juillet, Nadia se tient à votre disposition pour vos questions juridiques en droit rural, droit de la propriété, droits des sociétés, droit des coopératives... Un problème de servitude de passage, un calcul de fermage, un prochain départ à la retraite, la création d'une société (GAEC, EARL, SCEA, SARL), un projet de vente directe, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour un conseil personnalisé et un accompagnement dans les différentes démarches administratives.

“Mes clôtures ont été emportées, puis-je les refaire ? Vont-elles être indemnisées ?”

Les clôtures ne sont pas des éléments assurables, elles ne seront donc pas indemnisées par les assurances dans le cadre de l'arrêté catastrophe naturelle. Par contre si un arrêté interministériel de calamités agricoles est promulgué, les frais de remise en état pourraient être partiellement indemnisés par le Fonds national de gestion des risques en agriculture, au titre des pertes d'ouvrages.

A deux conditions :

- que les frais pour la remise en état dépassent 1000 € (DGPAAT/SDEA/C2009-3086 art II-3-3) ;

- que le sinistré justifie que les principaux éléments de l'exploitation sont assurés contre l'incendie.

La demande d'indemnisation devra être envoyée à la DDTM, dans les 30 jours qui suivent la publication de l'arrêté calamités agricoles en mairie.

Vous n'avez pas à attendre l'arrêté, vous pouvez les refaire dès à présent. Avant les travaux, faites des photos. Conservez toutes les factures. Soyez précis dans les intitulés des travaux, en indiquant notamment les parcelles concernées.

“Pourquoi la franchise en catastrophes naturelles est-elle plus élevée que dans les contrats classiques ? Pour une même compagnie d'assurance, elle n'est pas identique d'une commune à l'autre. Où est la logique ?”

Le contrat classique garantit les biens contre les risques d'incendie et de grêle, avec une franchise propre. L'arrêté catastrophe naturelle étend le contrat classique à un risque spécifique (inondations et coulées de boue dans notre cas), mais avec sa propre franchise. L'article 3 de l'arrêté ministériel du 9 juillet dernier précisait

« La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des 5 années précédant la signature du présent arrêté ». Le nombre de constats figure d'ailleurs dans l'arrêté ; par exemple : Irissarry 1, Bidache 2, Mauléon 3.

“Compte tenu des éboulements, puis-je rempierrer les berges ?”

L'entretien du lit et des berges des cours d'eaux non domaniaux est de la responsabilité des propriétaires riverains. L'enrochement peut faire partie des modalités d'entretien mais il est soumis à la loi sur l'eau, très contraignante. Par conséquent d'après l'article R.214-1 du code de l'environnement, les activités et travaux sur les cours d'eau doivent donner lieu au préalable à un dossier de déclaration ou d'autorisation, selon l'ampleur des travaux (plus ou moins 200 m). Ce dossier doit être

déposé auprès du guichet unique de la police de l'eau à la DDTM. Valérie Michel qui instruit ces dossiers précise : « Les enrochements créent des points durs et des déséquilibres sur le transport sédimentaire. Ces techniques sont réservées aux zones à forts enjeux. Il est préférable d'envisager des restaurations de berges (retalutage, plantation de ripisylve) plutôt que la pose d'enrochements ».

Contact : Nadia Benesteau 05 59 37 53 71

Anticiper les semis de prairies : quelles variétés choisir ?

Pentzeak berriz egiteko sasoina da eta hazi eskaintza biziki zabala da. Espezie anitzeko pentzeek beren abantailak badituzte. Landare mota nagusien ezaugarriak ongi ezagututa, laborariak bere hautua egin dezake bere beharren arabera.

Avant l'heure des semis de prairie de courte ou de longue durée, il existe un vaste choix de semences et il est parfois difficile de s'y retrouver.

En cas d'implantation de prairies longue durée, plus vous miserez sur la diversité plus vous aurez de chance de réussite. Il existe des mélanges complexes à 8, 12 espèces, voir plus. Bien que plus coûteuses, les semences des prairies multiespèces permettent de maintenir un couvert dense dans le temps, ce qui prévient l'apparition de trous et donc la venue d'indésirables. De plus, en cas de conditions climatiques difficiles, ce type de prairie sera plus résistante à long terme.

Le mieux est de coupler les espèces agressives (ray-grass par exemple) et les espèces d'implantation plus lente (fétuque, dactyle...).

Le dactyle, riche en protéines, profite des moindres pluies d'orage d'été grâce à son système racinaire très dense dans les premiers centimètres du sol. Par contre, il supporte mal les sols avec de l'eau stagnant trop longtemps. Aussi au Pays Basque, les dactyles peuvent disparaître plus rapidement que la normale à cause des sols tassés et qui se ressuient mal.

À contrario, **la fétuque élevée** tolérera des périodes inondées. Elle s'adapte bien aux sols acides, lourds et est capable de résister aux chaleurs.

Les **autres espèces** proposées dans ces mélanges servent de plantes compagnes : la **fléole** pour son épiaison tardive, la

fétuque des prés pour son appétence sur sol non séchant, le **pâturin des prés** pour sa résistance au piétinement...

Au Pays Basque, où la majorité des parcelles sont destinées en priorité à la pâture puis à la fauche dans un deuxième temps, les variétés tardives sont à privilégier car elles permettent un pâturage plus important en sortie d'hiver et au printemps. Les variétés tétraploïdes sont plus appétentes que les variétés diploïdes mais seront moins faciles à sécher.

Toujours associer graminées/légumineuses pour gagner en autonomie protéique mais aussi faire des économies de fertilisation azotée.

Le **trèfle violet** s'installe rapidement ici et il tolère les sols humides. Cependant, sa pérennité est limitée (2 ans) et sa récolte en foin sera délicate (en pur notamment).

• Le **trèfle hybride** quant à lui tiendra un peu plus longtemps (3 ans) et tolérera des sols compactés et asphyxiants.

• Le **trèfle blanc** s'installe spontanément dans presque tous les sols. Aimant la chaleur et la lumière, il est assez résistant à la sécheresse estivale.

• Enfin, le **lotier corniculé**, peu concurrent, crée peu de biomasse et ne résiste pas longtemps au piétinement. C'est une bonne légumineuse en plante compagne qui tirera son épingle du jeu dans les conditions difficiles de sécheresse.



Prairie multiespèces

Info de semis

Plusieurs faux semis (travail superficiel du sol puis destruction après la levée des premières mauvaises herbes) peuvent être envisagés avant de réaliser le semis de la prairie. Cette technique s'avère efficace pour réduire le potentiel de mauvaises herbes dans les premiers centimètres.

Un semis à 25-30kg/ha est suffisant. Les graines, de faibles réserves nutritives, doivent être placées à une profondeur de 1 à 2 cm. Après un roulage, il ne reste plus qu'une chose à faire : la danse de la pluie !

Les petits plus

Dans le cas où vous faites votre propre mélange, pour éviter que les petites graines ne tombent en premier, il est possible d'ajouter un peu d'huile pour améliorer l'homogénéité de semis et que les petites graines se collent aux plus grosses.

Pour limiter le salissement de la prairie la première année, il est possible de la semer avec de l'avoine ou de l'orge que l'on fera ensuite pâturer ou que l'on récoltera en immature au tout début du printemps. On sèmera dans un premier temps la céréale, à 2/3cm de profondeur, puis les semences de prairie.

Contact : Manue Bonus 05 59 37 53 76



Aides à l'achat de bâches de protection des tas de fumiers et composts sur le bassin versant de la Nive !

Le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive** subventionne l'achat de bâches TopTex pour couvrir les tas de fumiers et composts, en prenant en charge la moitié de leur coût. Couvrir les tas de fumiers et composts permet de mieux préserver la valeur des fumiers tout en réduisant les risques de pollutions de l'eau par lessivage des jus. Les bâches TopTex sont plus lourdes et moins sensibles au vent que de simples bâches en plastique et elles sont micro-perforées, de manière à être imperméables à l'eau mais perméables à l'air et à la vapeur.

Contact : Miren Harignordoquy, Euskal Herriko Laborantza Ganbara 05 59 37 18 82 ou Jérémie Coinon, Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive 05 59 93 95 40. Appeler **avant le 30 août 2014**.



Conférence mensuelle Hilabeteko mintzaldia

2014 09 10, asteazkena, Ainiza Monjolose, 21.00



“BIDE BERRIAK :

elikadura burujabetza Euskal Herrian” dokumentalaren proiektatzea. Ondotik, so-lasaldia Bizilur elkarteko Maritxu Arroyo filmegilearekin. Gualdia euskaraz eginen da, frantsesezko itzulpena segurtatua da (traduction simultanée).

Ba ote dakigu zer jaten dugun? Nondik datorren? Nola ekoizten den? Nork ekoizten duen ?... Badakigu elikagai osasungarriak, kulturalki egokiak eta modu jasangarrien bidez ekoiztuta-koak izaitzea herri guzien eskubidea dela. Euskal Herriko esperientzi desberdinak bisitatzer-a gomitatzen zaituztegu.

Ez huts egin Euskal Herriko Laborantza Ganbararen konferentziak : formakuntza momentu paregabeak baitira !

2014/09/12, 13, 14 - BLACK & BASQUE festibala, Baiona



Toujours aussi unique pour le mélange des cultures qu'il propose, le festival Black & Basque se tiendra les **12, 13 et 14 septembre 2014** à Bayonne. Avec des expositions, des concerts uniques à la Poterne, dans une ambiance conviviale, solidaire et festive. Euskal Herriko Laborantza Ganbara aura à cœur de proposer son pique-nique composé de produits locaux, de qualité et de saison, le samedi et dimanche midi.

Vendredi 19 septembre 2014 - Journée luzerne et séchage en grange

Euskal Herriko Laborantza Ganbara organise une journée fourrages autour de la luzerne et du séchage en grange :

- **Visite de parcelles** et d'un essai variétés, profils de sol, conditions de réussite de la luzerne, chantiers de récolte, intégration dans la ration alimentaire
- **Visite d'installations de séchage en grange** : fonctionnement, dimensionnement, coût et financements envisageables de l'outil/conséquences sur l'assolement, la chaîne de récolte et de fanaage du foin, l'alimentation du troupeau...

Matin en élevage ovin lait, après-midi dans une ferme en vaches laitières avec transformation fromagère.

Gratuit, ouvert à tout public. Inscriptions : Olivia Bidart / Manue Bonus 05 59 37 18 82

Autonomie fourragère et conservation des sols : 2 formations en octobre !



Avec l'intervention de **Frédéric Thomas**, pionnier de l'agriculture de conservation des sols.

- **Lundi 6 octobre 2014** : Améliorer la production fourragère et l'autonomie des fermes.

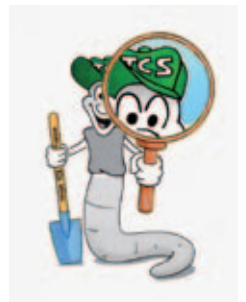
Public : éleveurs ayant quasiment 100 % de prairies.

- **Mardi 7 octobre 2014** : Conservation et développement de l'auto-fertilité des sols au travers de la minimisation du travail mécanique, les rotations de cultures, les couverts hivernaux.

Public : Paysans avec assolements plus diversifiés.

Matinée en salle à Ainhice-Mongelos et après-midi terrain.

Formation VIVEA. Inscription et renseignements : Manue Bonus 05 59 37 18 82



Jeudi 30/10/2014, 9h30, Ainhice Mongelos Formation agronomique pour la gestion de la fertilisation



Les personnes ayant bénéficié d'une subvention d'aide à l'investissement de type AREA-PMBE ou PVE (Transformation à la ferme, Agritourisme et commercialisation en circuits court) doivent, dans le cadre de la certification environnementale AREA, suivre une journée de formation abordant la gestion de la fertilisation sur leur ferme.

Formation VIVEA. Inscription avant le **23 octobre 2014** : Olivia BIDART 05 59 37 18 82

Cartes interactives en ligne sur www.ehlgbai.org



Réalisées avec l'aide de Gaindegia (www.gaindegia.org) des cartes interactives sont en ligne sur le site d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara (rubrique « les chantiers/développement local/ cartes interactives ») et permettent de visualiser pour chaque commune d'Iparalde le nombre de fermes, la surface agricole, les évolutions, le nombre d'animaux... Pour cela vous devez sélectionner l'information recherchée sur l'outil à droite de la carte.

